LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.

HART, THOMAS & Co. informent le public que les départs de ces voitures auront lieu à dater [illegible]

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à — 6 heures A. M.
Dernière do à — 8 do P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à — 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à — 8 1/2 h. P. M.

Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à — 6 heures A. M.
Dernière do à — 7 3/4 h. P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture, à — 6 1/2 h. A. M.
Dernière do à — 8 1/4 h. P. M.

Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lors qu'il y a des dames.
Billets à vendre au No. 52, rue des Magasins.
25 mars—1an

AU GRAND RABAIS.
Lazard frères,

Encoignure Casacalvo et Français, 3me Municipalité, et encoignure Carondelet, vis-à-vis de la place Washington, — et Poydras, 2de Municipalité.

Le public est honorablement invité à venir examiner les articles suivants:
Coton blanc, de 4 à 10 c.
Coton écru do
Indiennes do
Mousselins laine de 15 c. et au-dessus.
Alpacas, mérinos, mousseline de laine unie, noire et couleur.
Un très bel assortiment de soierie unie, rayée et à fleurs.
Etoffes à meubles à très bas prix.
Un bel assortiment de toiles d'Irlande, nappes, serviettes et toiles de Paris.
Cotonnades assorties de 10 c. et au dessus.
Flanelles assorties pure laine.
Un grand assortiment pour tailleurs, de casimir, drap, satinette et dwide.
Couvertes laine et coton de $1 et au-dessus.
Mousselines blanches unies, rayées, carreaux et à fleurs.
Mouchoirs fil blancs et batiste, grand assortiment.
Mouchoirs de tête en vrai et faux Madras.
Un bel assortiment de foulards et cravates de soie.
Dentelles fil et coton très grande variété.
Dentelles soie noires.
Franges et passementerie assorties.
Rubans, velours, gants, fleurs et parfumerie assortis.
Des bas très bon marché.
Bas et demi bas à tous prix.
Un grand assortiment de châles.
Enfin un assortiment général de marchandises sèches qui seront vendues à prix coûtant et au dessous. Vous êtes donc invité à venir les examiner avant d'aller ailleurs.
28 oct—3m

MAGASIN DE CHAUDRONNERIE.
DUCRET & LANGLADE,
Rue St-Louis, No 14,

FABRIQUENT toutes sortes de chaudières, appareils distillatoires et pompes.
Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de batteries de cuisine, en cuivre et fer battu, ustensils pour confiseurs et pharmaciens, telle que balances, poids, et bassines de toutes dimensions. Le tout à un prix modéré.
Toutes les ordres seront promptement exécutés.
30 oct—1 an

M. DUFFAU a l'honneur d'informer le public qu'il tient une étable au No. 118, rue Bourbon (établissement appartenant autrefois à M. Brant) où il prendra des chevaux en pension et logera des voitures. On trouve chez lui des chevaux, voitures, selles, &c., à louer à des prix modérés. Il achète et vend des chevaux. Le Sieur DUFFAU continue à exercer au No 141 rue Bourgogne, sa profession de vétérinaire et [illegible]
25 oct—3m

SUPERBES MARBRES D'ITALIE.
FLORVILLE FOY,
Sculpteur, Marbrier et Doreur,
Rue des Remparts, près la Chapelle [obituaire].

INFORME respectueusement le public qu'il vient de recevoir par le brick Sarde Silenzio, [illegible] Antoine, venant directement de Gênes, une cargaison complète de superbes pièces de Marbres d'Italie [illegible] de différentes [illegible] [illegible]
[illegible] même chargement de belles [illegible] parfaitement assorties, de Marbre Statuaire, de la première beauté.—Aussi [illegible] Vases très grands, magnifiques et [illegible] propres à [illegible]
[illegible]

JOHN STROUD & CO,
ATELIER DE MARBRERIE,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne
Manteaux de cheminées—Grates à fleurons.
Monuments;
Tombeaux, plaque à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de MARBRES.
Chaux de Thomaston;
Plâtre de Paris, Ciment Romain hydraulique Chaux à plâtrer, sel à bâtir. Anglais, briques à feu de Pitsburg et Pennsylvanie.

☞ M. JOHN STROUD a transféré son domicile [illegible] au No. 146, rue [illegible]

CHEAP CASH STORE.
Encoignure Bienville et Bourbon.

VIENNENT d'arriver par le navire Windsor Castle du Havre
[illegible] mouchoirs [illegible] dentelles [illegible] [illegible] magasin avant d'acheter autre part.
26oct

Mort aux Rats, de Widney.

☞ Cet article le seul véritable, est un poison certain [illegible]
Avis.—Mort aux Rats, de Widney.
[illegible]

EN débarquement du navire Jacques Laffitte, du Havre
2 caisses bas gris, pour femmes,
1 do do rouges pour enfants,
[illegible]
A vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31 oct 31, Magasins.

EAU DE COLOGNE Jean Marie Farina — 2 caisses eau de Cologne, qualité extra, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31oct 31, Magasins.

VEAUX CIRES—2 caisses veaux cirés, en débarquement du Jacques Laffitte, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD,
31 oct 31, Magasins.

Pensionnat de M. Hare.

MR. HARE à M. T. L. [illegible]
[illegible]
3 oct

NOUVEAU MAGASIN.

MESSIEURS PAUL AUDIGÉ & Co. ont ouvert [illegible] rue Royale, No 232 entre [illegible] un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES qui sera dirigé par la famille ARNOUX, et géré de la Martinique. Cette [illegible] se recommande à la protection de ses amis de la Nouvelle-Orléans [illegible] un appel aux sympathies [illegible]
On trouvera dans ce magasin les articles suivants:
[illegible] 3/4, 4/4, 5/4, 6/4, 10/4, 12/4.
Indiennes Françaises, Anglaises et Américaines.
Coton de France et d'pays.
Couvertures de laine [illegible] grandeur.
[illegible]
Mérinos Français et Anglais, couleurs assorties.
Cachemire d'Ecosse, uni et fantaisie.
Mousseline de Laine, couleurs assorties.
Mousseline Suisse—Nansou—Jaconas blanc.
[illegible]—Foulards—Soierie—Services de Table.
[illegible] Gants—Coutil et Gingas.
[illegible]—Mercerie—Toile d'Irlande.
[illegible] coton et couleurs—Bretagne.
[illegible]—Toile de Paris;
Châles de toutes les qualités, &c. &c.—et enfin tout ce qui compose un Magasin de Marchandises Sèches.
7oct—a

SUCCÈS AU HEROS DE BUENA VISTA

450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes emprientes sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or ou en argent, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
34 rue de la Vieille Levée.

LE soussigné est maintenant préparé à livrer, [illegible]
[illegible] FORDY, No 10, rue Conti.

BANQUE DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS

11 octobre 1848.
LES propriétés suivantes [illegible] balance à un [illegible] ans de crédit, avec intérêt [illegible]
[illegible] les propriétés ne sont pas vendues à l'amiable [illegible] seront alors vendues [illegible] au soussigné à la [illegible]
R. J. PALFREY, Caissier.

Deux maisons à magasins en briques sur la rue Girod, Nos 24 et 26, construites sur un terrain mesurant 46 pieds 8 pouces de face sur 96 pieds de profondeur, louées à bail à $2 [illegible]
Les magasins à trois étages Nos 105, 106 et 107, [illegible] Nouvelle Levée. Le No 105 mesure 21 pieds 4 pouces 2 lignes de face; le No 106 mesure [illegible] 6 pouces 2 lignes de face, et le No 107 mesure [illegible] 1 pouce 4 lignes do, sur une profondeur de 113 pieds 5 pouces.
Un magasin en briques à 4 étages situé No 91, [illegible] Nouvelle Levée, mesurant 23 pieds 8 pouces [illegible] de face, sur 91 pieds 8 pouces 5 lignes, [illegible] 5 pieds 8 pouces 6 lignes, sur [illegible] 3 pouces 7 lignes de profondeur, donnant une [illegible] totale de 120 pieds sur la ligne basse, [illegible] à $3800 par an.
[illegible] MAGASINS en briques et à trois étages, [illegible] grand, situées à l'encoignure des [illegible] Levée et au [illegible] mesurant ensemble 43 pieds 10 lignes [illegible]
[illegible] à dater du 1er novembre 1847, pour la somme de $2,500 par an, payable par mois.
UNE MAISON de résidence, à trois étages et en briques, située rue Carondelet, entre Hevia et Girod, dans le groupe connu sous le nom de Carondelet St Row. Le terrain mesure 25 pieds 9 pouces de face sur 150 pieds de profondeur, ouvrant dans le fond sur une allée de 9 pieds.
TROIS LOTS DE TERRE, rue Annonciation, [illegible] par les rues Robin, Annonciation, Bassin et Constance, mesurant chacun 30 pieds 9 pouces de face sur 130 pieds de profondeur.
QUATRE LOTS DE TERRE situés [illegible] et ayant les mêmes dimensions. 19 oct

CONSERVES ALIMENTAIRES—Pois, truffes, [illegible] sardines en boîtes, demis et quarts de boîtes, à vendre par EUG. ROCHEREAU, 17 et 19, St-Louis

[illegible] de la Havane—[illegible] des marques [illegible] en débarquement [illegible]

Grenadiers Gardes d'Orléans.
ATTENTION.
Séance de Jeudi 19 octobre 1848

RESOLU que les membres composant la Compagnie [illegible] n'ont pas encore signé les nouveaux règlements, sont priés de passer chez le Sergent [illegible] F. J. Bournos, rue Conti, entre Bourbon et Royale, et se conformer à la présente résolution.
[illegible] que tous ceux qui, dans les quinze jours (à partir du 21 courant), ne se seront pas conformés à la dite résolution, seront considérés comme n'appartenant plus au corps.
Par ordre du comité.
HENRY BEZOU,
30oct Secrétaire pro tem.

Université de la Louisiane.
DEPARTEMENT ACADÉMIQUE.
G. C. ANTHON, A. M. PRINCIPAL,
CINQ PROFESSEURS ASSISTANS.

CETTE Institution rouvrira le 1er novembre prochain.
Elle est divisée en un département élémentaire d'anglais et de commerce, et de classique. Dans le département élémentaire, les jeunes enfans seront reçus; on leur enseignera les élémens d'une éducation anglaise, et alors ils passeront, à une époque convenable, dans les plus hautes classes.
On peut obtenir le programme du cours d'études chez les principaux libraires.
27 juin—2m2pe—[illegible]

REÇU par navire Jacques Laffitte, du Havre, et en vente chez VICTOR HEBERT, libraire et marchand de papier peint, 149 rue de Chartres:
Les médicaments suivants de F. V. Raspail, préparés par COLLAS, pharmacien de M. RASPAIL à Paris.
Eau sédative, première qualité,
Pommade camphrée do,
Pilules d'aloès, alcohol camphré, vinaigre do,
Poudre de camphre, gruneaux de camphre,
Cigarettes de camphre, huile camphrée, etc,
Et en général tous les médicaments préparés selon la formule de M. Raspail,
Aussi quelques boîtes contenant la pharmacie complète de Raspail. 31 oct

NOUVEAUTES LITTERAIRES.
Librairie de VICTOR HEBERT,
149, *rue de Chartres.*

REÇU par le navire Jacques Laffitte, du Havre:
Chants et chansons populaires de la France	1 vol.
Dumas, Louis XIV et son siècle,	2 vols.
Timon (Cormenin), le livre des orateurs,	1 vol.
Instructions pour le peuple,	1 vol.
Livre des familles,	2 vol.
Rousseaux et Mainguet Histoire d'Angleterre	2 vol.
Burette, Histoire de France,	2 vol.
Bon Jardinier pour 1848, avec planches,	1 vol.
Tastu, Education maternelle,	1 vol.
Biographie universelle,	1 vol.

REVUE PITTORESQUE.

5me ANNEE de la Revue Pittoresque—Romans, contes, histoires, voyages, etc., par MM. Dumas, Scribe, Janin, G. Sand, Balzac, Karr, Gozlan, T. Gauthier, Hunt, G. de Nerval et A. Esquiros.
Illustrations des premiers artistes.
Une livraison de 40 pages par mois.
Prix de la souscription $2 50, payables d'avance. On ne souscrit pas pour moins d'une année.
VICTOR HEBERT, libraire,
31 oct 149 rue de Chartres.

Soieries nouvelles et à la dernière mode.

C. M. SIMPSON, 28, rue Chartres, vient de recevoir un grand assortiment de soieries, savoir:
Poult de soie changeante et glacée.
Soie caméléon.
Tartan et soieries écossaises un grand assortiment
Soierie noire de différentes qualités.
Soie noire très large pour mantelets.
Satin noire qualité supérieure.
Soie Florence pour doublure.
Trois caisses de barège des dessins les plus nouv.
Mantelets et visites reçus recemment de Paris.
200 mantelets et visites à la dernière mode, qui seront vendus à très bas prix.
Marchandises pour l'usage de maison.
Couvertures de laine de différentes largeurs.
Couvertures pour plantation, différentes qualités.
Flanelles Anglaises, Françaises et Américaines.
Cotons et toiles à drap.
Nappes différentes largeurs et serviettes.
Courtepointes de Marseilles.
Mousselines à rideaux nouveau genre.
Cotons de différentes qualités et largeurs, brin, &c., &c., qui seront vendus à très bas prix chez
C. M. SIMPSON,
31 oct 28, rue Chartres.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—145 caisses en déchargement des navires T. B. Wales et York, à vendre par
G. W. DUNBAR,
31 oct 30, rue de la Douane.

Instruments de Chirurgie, &c.

LE soussigné vient de recevoir de Liverpool des lancettes véritables d'Evans, différents numéros. Il a reçu également du Nord un assortiment complet d'instruments de chirurgie provenant des meilleurs fabricants.
Bandages américains, français et anglais,
Seringues de toute espèce avec ou sans boîte,
Cornues et recipients en verre.
D. BONNABEL,
30 oct 37, rue Tchoupitoulas.

Aux Cordonniers.

EN débarquement du navire Jacques Laffitte, du Havre, et à vendre par les soussignés:
1 caisse contenant 20 douzaines veaux cirés
1 do do 25 do vernis de Nys & Co.
MARTIAL PEYRET & CO,
30 oct 27, rue St-Louis.

CHAUX à clarifier le sucre — 200 barils en débarquement de la barque Alvarado: cette chaux a été mise dans des barils faits exprès, et est d'une qualité supérieure, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
21 oct 146, rue Commune.

BRIQUES A FEU—15,000 briques anglaises en déchargement du navire Brandywine, à vendre par JOHN STROUD & Co,
21 oct 146, rue Commune

CIMENT—100 barils qualité dite Deumans' Rosendale en débarquement de la barque Lowell, à vendre par JOHN STROUD & Co
21 oct 146, rue Commune.

CHAUX de Thomaston — 1000 barils, [illegible] déchargement du brick Tomaso, à vendre par JOHN STROUD & Co,
21 oct 146, rue Commune

PLATRE DE PARIS — 300 barils Wotbers poone, marque supérieure, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
21 oct 146, Commune

RIZ DE LA CAROLINE—30 boucauts, à vendre par B. VALLS,
3nov 37, Commune

FIL DE COTON A COUDRE ANGLAIS—4,300 livres, à vendre par B. VALLS,
3nov 37, Commune

5 [illegible] indigo de Guatemala, à vendre par
C. J. WHEELER,
3nov 5, Bank Place.

SEL—1000 sacs des îles Turques, en débarquement et à vendre par
C. J. WHEELER,
3nov 5, Bank Place.

CAFE—3,000 sacs café vert 1re qualité, à vendre par C. J. WHEELER,
3nov 5, Bank Place

Graines fraiches de Jardinage

Garanties être de la récolte de 1848—Le soussigné vient de recevoir de M. Landreth, à Philadelphie, les graines ci-après, savoir:
Chou et laitues, artichauts, chicorée.
Epinard à feuilles rondes.
Navets assortis, porreaux d'Ecosse.
Panais, pois hâtifs, etc, etc.
Le tout à vendre à meilleur marché que partout ailleurs en ville. WM. DINN,
19 aout No. 11 rue Commune

AVIS AUX PROPRIETAIRES ET AGENTS DE STEAMERS.—Les soussignés offrent à vendre leur cour à charbon située au dessous du village de Gretna, en face de la ville de Lafayette: le wharf est en très bon état et construit on ne peut pas mieux; on vendra en même temps les brouettes, les pelles, les câbles, les chaines en fer, etc. etc.; la cour à charbon est planchéiée et touche au wharf; on vendra également 13,500 barils de charbon de Pittsburg, de première qualité, le tout à bas prix.
EUG. ROCHEREAU & Co,
7 oct 17 et 19 rue St Louis

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES
A LA POMPE
AVEC DESINFECTION ET POSES DE FOSSES INODORES PORTATIVES.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
Passage de la Bourse, No 9,
Entre St-Louis & Conti,
23aout—1an Et encoignure Camp et Poydras

THOMAS C. PAYAN & CO,
Manufacturiers et Marchands en gros et en détail d'Habillements,
No. 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée,
BATISSES DE PAULDING.
Manufacturiers:
CRANE, PAYAN & CO, No. 133, Market Street, 1er juin—6m NEWARK. New-Jersey.

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Foin, Mais, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.
☞ Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises

NOUVEAU PROCEDE
POUR LA FABRICATION DES EAUX GAZEUSES,
DE L. PINAC, Pharmacien.
EAU DE VICHY, Eau de Seltz, Eau de Sedlitz
Eau ferrugineuse, limonades, etc, etc.
27mai enc. Orléans et Dauphine

GRAINES fraiches de jardinage, garanties de la récolte de 1848, arrivant par le Crescent City:
Poreaux,	Chicorée,
Ognons,	Betteraves,
Radis demi-longs,	Carottes,
Navets rouges,	Epinards,
Choux,	Laitues,
Pois précoces,	Haricots,

à vendre par quantités à la convenance des acheteurs, au No 95, rue du Camp, près Poydras.
17 oct D. MAUPAY.

A Vendre en débarquement du navire Amérique, de Bordeaux:
100 barils vin blanc Haut-Sauterne et Barsac.
20 do do supérieur extra.
200 caisses vin rouge Chât.-Margaux.
100 do do do en 1/2 bouteilles.
50 do do blanc, vieux Sauterne.
25 do do do do en 1/2 bouteilles
18 barils bouchons vinaigre.
40,000 bouchons fins.
DUBUCH F.,
25oct 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

CIGARES—132,000 cigares venant d'arriver par le navire Florida, comprenant des Regalias, Canones, Miliars, &c à vendre par
J. M. CABALLERO,
27 oct 32, Vieille Levée.

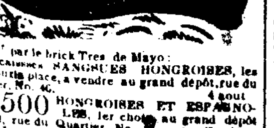

REÇU par le brick Tres de Mayo:
3 caisses SANGSUES HONGROISES, les seules sur la place, à vendre au grand dépôt, rue du Quartier, No. 46. 4 aout

96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES, 1er choix, au grand dépôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. 22juil

SANGSUES.

30000 garanties Hongroises, arrivées à bord du navire l'Amérique, venant de Bordeaux; le seul entrepôt général qui se trouve pourvu de cette qualité dans ce moment, Rue de l'Esplanade No 36, et Casacalvo, No 2, aux prix les plus modérés.
Le même entrepôt a constamment à son dépôt, 25,000 sangsues Espagnoles qu'il vend toujours pour Messieurs les pharmaciens à $10 le cent.
31 oct J. P. SOUBIRAN.

FOIN—43 tonneaux foin de l'Est 1re qualité, en déchargement du navire Mary Ward, vis-à-vis la presse de la Nouvelle-Orléans et à vendre par
L. H. GALE,
26 oct 93, rue Commune.

HUILE DE BALEINE—1,080 gallons [illegible] rifiée, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
Encoignure Magasins et Lafayette.

WASHINGTON HIGH SCHOOL.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR
Les Jeunes Demoiselles,
SOUS LA DIRECTION DE
Mme DE LA GRACERIE,
Rue de [illegible] entre Bourgogne et [illegible]

L'A [illegible] l'Etablissement ne faillivres n'y sont point multipliés; et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des milles inutilités de la routine.
Deux professeurs de langue et de littérature anglaises sont attachés à l'Institution Washington.
Les études comprennent l'Anglais, le Français, l'Italien, les Mathématiques, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle et la Rhétorique.
Les plus jeunes élèves reçoivent les élémens de l'instruction primaire.
M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.
A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfans qui ne savent pas encore lire.
La musique est [illegible] une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.
Afin que les familles et le public puissent connaître les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.
Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.
L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparées à la première communion.
L'INSTITUTION WASHINGTON est située dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.
La Directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.
Les pensionnaires paient, le blanchissage compris	$ 20
Les élèves de la 1re classe	8
Les élèves de la 2de classe	6
Les élèves de la 3me classe	5
Les élèves de la 4me classe	4
Le prix de la demi-pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à	6

La musique, le dessin et la danse se paient à part.
La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:
MM. Dr. MERCER, MM. F. SAUL,
P. CONREY JR. H. M. WRIGHT.

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉ PAR Mme. DERON,
(Ancienne maison de Mme. ARPIN.)
145, *rue St. Louis, entre Bourgogne et Dauphine.*

MME. DERON, (née HURY) a l'honneur d'annoncer aux familles que l'Institution dirigée par elle et anciennement fondée par Mme Arpin, étant trop à l'étroit dans les deux maisons de la rue Bourgogne où elle avait été établie, est, maintenant, transférée rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.
Le local choisi pour cet établissement est connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus beaux de la ville. C'est une maison vaste et commode, dans la situation la plus centrale et la plus salubre, donnant sur plusieurs jardins, avec de grands et superbes appartements, très bien aérés, soit pour les dortoirs soit pour les classes; avec une longue et large cour dallée, un préau à l'abri du soleil et de la pluie, et une spacieuse terrasse, pour les récréations.
A ces améliorations matérielles, Mme Deron a joint des améliorations intellectuelles qui placent l'Institut St-Louis au premier rang des maisons d'éducation.—Toutes les ressources de bien-être physique et de bien-être moral que comporte un établissement de ce genre, ont reçu leurs plus grands développements dans celui de Mme Deron. L'association de la Directrice et de son mari avec la sœur et le frère de celui ci, tous les deux voués aussi à l'instruction, forme pour cette Institution une base d'une largeur et d'une solidité rares.
Mmes. et MM. Deron s'occupent à eux quatre des études en Français, tandis que deux excellentes maîtresses d'Anglais et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés d'apprendre la langue et la littérature anglaise.
L'Enseignement Général de l'Institut St-Louis est le plus complet et le plus progressif, le plus profond et le plus brillant qui puisse être donné à des Demoiselles; il comprend quatre divisions et huit classes:—division élémentaire,—division préparatoire,—division de Belles-lettres,—division de hautes études.—Cet enseignement embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent une éducation vraiment achevée: la *Lecture* et la *Grammaire*, la *Rhétorique* et la *Composition Littéraire*, la *Prosodie* et l'*Elocution*, l'*Histoire Ancienne* et du *Moyen âge*, l'*Histoire Moderne* et *Contemporaine*, la *Géographie* et la *Cosmographie*, l'*Arithmétique* et les *Mathématiques Supérieures*, l'*Astronomie* et la *Physique Expérimentales*, la *Zoologie* et la *Botanique* (Flore Américaine), les *Elemens de la Philosophie* et les *Principes de la Logique*, l'*Etude des Langues Grecque et Latine* dans leurs rapports étymologiques avec les Langues Modernes.
Les leçons de Broderie avec celles de Dessin Linéaire et d'Ornementation sont une partie intégrante de l'Enseignement Général, et non rétribuées à part.
Aux sept classes de Mme Arpin, Mme Deron a ajouté, au-dessus de la 1ère, une section supérieure dite *classe de Distinction*, dont elle a emprunté le nom et le programme à l'Institut de la Légion d'Honneur, (maison St Denis) ou elle a été élevée et où elle a enseigné elle-même.—Pour cette classe, ainsi que pour une salle spéciale de l'Institut, un cours d'*Etudes Complementaires* composé de deux leçons orales de M. E. Deron, et de deux conférences de Mmes Deron, par semaine. Ce cours peut être suivi par d'autres personnes que les Elèves de l'Institut.
Un prêtre de la Cathédrale St Louis vient dans l'établissement même présider à la direction religieuse des Enfants Catholiques, et les préparer à la première communion et à la confirmation.
Les Arts d'agrément sont enseignés d'une manière supérieure. Une maîtresse de musique venant de Paris et possédant une méthode excellente et une exécution remarquable, est spécialement attachée à l'Institut pour y enseigner le piano et le chant.
Mmes Boyer et Lavillebeuvre continuent aussi de donner des leçons de piano et de harpe.
Plusieurs appartements particuliers sont mis à la disposition des jeunes personnes qui veulent tenir leur études ou suivre les classes ordinaires et sans être dans les dortoirs.

CONDITIONS.
Pensionnaires	$25
Demi pensionnaires	15
Externes—premières classes jusqu'à la 3e inclusivement	8
et 5e classes	6
et 7e classes	4
Arts d'agréments payés à part.	
Piano—Harpe	12
Chant	5
Danse	5
Dessin	5

Avis aux Habitans et Negociants.

M. ZOE GRANIER Fils, de Montpellier, a l'honneur de prévenir les habitants et les négociants de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il a perfectionné la fabrication de ses couvertures de laine, qui en fabrique et un prix réduit, et que ses agents recevront de bonne heure des approvisionnements importants suivis chez
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 juin 31, rue des Magasins.

AVIS.—Les soussignés, nommés, en vertu d'un ordre de la Seconde Cour de District, commissaires pour l'élargissement de la rue des Ursulines à cent pieds de large entre la rue Claiborne et le bayou St Jean, et pour l'ouverture de ladite rue des Ursulines, entre la Grande rue et la Troisième rue, et entre la Seconde rue et le bayou St Jean; et aussi pour l'ouverture de la rue St Philippe, entre la Cinquième rue et la Troisième, et entre la Première rue et le bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui pourrait en résulter pour les propriétaires des terres et bâtisses requises pour le dit élargissement, ainsi que de la dépréciation ou de la plus value qu'en éprouveraient tous les terrains et maisons situés dans le voisinage immédiat desdites rues, ou y faisant face, donnent, par ces présentes, avis à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé, le 21 octobre 1848, au greffe de ladite cour, le tableau et l'estimation desdites ouvertures et élargissement, avec un plan y annexé, lequel tableau restera exposé, conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées, pendant vingt jours, après lesquels il sera présenté à ladite cour pour être confirmé et homologué. Et toutes personnes dont les droits ou les intérêts seraient lésés par ledit tableau devront, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, déduire leurs raisons par écrit.
Nlle-Orléans, le 21 octobre 1848.
THS THEARD.
P. CORREJOLLES.
21 oct—20fen 30j H. LEAUMON.

AVIS.—Les soussignés, nommés en vertu d'un ordre de la première Cour de District, commissaires pour l'ouverture des rues Quartier, Galvez et Hôpital, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui pourrait en résulter pour les propriétaires des terres et bâtisses requises pour la dite ouverture, donnent avis par ces présentes à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont déposé au greffe de ladite Cour, depuis le 6 décembre 1847, un tableau additionnel au tableau homologué le 4 [illegible] 1848 avec un plan y annexé, lequel tableau additionnel restera exposé, conformément à la loi, pour être examiné par les parties intéressées, pendant vingt jours, après lesquels il sera présenté à la dite Cour pour être confirmé et homologué, et toutes personnes dont les intérêts pourraient être lésés par le dit tableau additionnel devront en donner avis par écrit dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis.
Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1848.
COULON JUMONVILLE.
JUSTIN DUREL.
5 oct OCTAVE MOREL.

AVIS est par le présent donné que le certificat No. [illegible], échu le 11 octobre 1841, au nom de G. Tournade, pour onze actions du fond capital du STEAM-COTTON PRESS COMPANY, a été perdu ou égaré et qu'application a été faite pour en obtenir un nouveau. 25sept—6s.

CHAMPAGNE CORDON BLEU.

LES soussignés, seuls importateurs aux Etats-Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le Windsor Castle, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.
Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons ROUGE, BLEU et VERT, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.
O. VALETON & Co,
o—1m 21, Tchoupitoulas.

PRUNES EN JARRES—30 caisses prunes 1er choix, en débarquement de la barque Hansa, de Bordeaux, à vendre par
O. VALETON & Co,
20oct 21, Tchoupitoulas

CONFITURES DE LA HAVANE—30 caisses confitures assorties, en débarquement du brick Pierre Soulé, de la Havane, à vendre par
O. VALETON & Co,
20oct 21, Tchoupitoulas

HOMARDS ET SAUMONS.—300 douzaines en boîtes de 1 [illegible], homards et saumons conservés dans leur [illegible], à vendre par
O. VALETON & Co,
20oct 21, Tchoupitoulas

EAU DE VIE FRANÇAISE—[illegible] de pipes [illegible]
[illegible]
A vendre par O. VALETON & Co,
20oct 21, Tchoupitoulas

Aux Habitans.

500 barils CHAUX DE MARBRE, pour clarifier le sucre, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
16 sept [illegible], rue St-Louis, au Marble Yard.

CAFE DE RIO—1,000 sacs café vert, 1re qualité en doubles sacs, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
3 oct Encoig. Magasins et Lafayette

QUARTIER GENERAL
Légion de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 26 octobre
ORDRES GÉNÉRAUX, No 16,

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira le dimanche 26 novembre prochain, à 9 heures précises du matin, en grande tenue, sur la Place d'Armes, pour y passer l'inspection.
[illegible] commandant les compagnies [illegible] de brigade, le major [illegible] hommes présents sous les [illegible] inspection.
La compagnie des Mousquetaires du Mont Vernon, lieutenant commandant Ferrari, se rendra sur la Place d'Armes pour fermer la grille et en garder les portes.
La Légion devant passer une partie de la journée pour manœuvres et évolutions de ligne dans la plaine de Clarke, sur le chemin du Bayou, chaque homme se pourvoira en conséquence.
Le colonel Justin Durel, commandant le régiment d'infanterie, le lieutenant-colonel J. B. Vigné, commandant la cavalerie, et le major Louis Gally, commandant le bataillon d'artillerie, sont chargés respectivement, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN,
Brigadier-Général.
Par ordre,
26 oct J. L. LAMOTHE, Aide-de-camp.

CALLIGRAPHIE.

ECRITURE.—Tous ceux qui désirent acquérir une belle écriture, peuvent le faire en s'adressant à l'Académie d'écriture de DOLBEAR, No. 30, RUE DE CHARTRES, et No. 15, RUE DU CAMP.
Les jeunes gens sont souvent sans place en raison de leur vilaine écriture. Cet inconvénient peut disparaître en quelques leçons.
Heures: de 10 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et 7 à 9 heures P. M.
PLUMES d'or de DOLBEAR, à vendre en gros et en détail. [illegible] oct

CHS. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE ORLEANS,
Importeurs directs de marchandises françaises
23ja n

JOHN O. WOODRUFF & Co.
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York:
No 93, rue des Magasins
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jan

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
17, rue St.Charles
NOUVELLE-ORLEANS. 17 ja

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L A GUILLEMAIN,
1Nov—1an Agent

P. H. MONSSEAUX,
MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin,
NOUVELLE-ORLEANS.
Tombeaux, monuments, inscriptions funèbres, et Ouvrages de marbre, de toutes descriptions, &c.
Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de [illegible] cap Girardeau (Missouri).
25avril—1an

Graines fraiches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Lara, de Philadelphie, un grand assortiment de graines de jardinage, de la récolte de 1848, se composant comme suit:
Pois de 30 jours,	Choux,
Navets,	Carrottes,
Chicorée,	Laitues,
Cerfeuil,	Choux Panets,
Betteraves,	Epinards.

Les jardiniers pourront s'approvisionner soit par livres ou boisseaux, à des prix modérés. Les planteurs pourront se procurer des caisses de graines assorties depuis $3 jusqu'à $20.
D. MAUPAY,
6s 95, Camp.

PAPIERS PEINTS.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Hartley, du Havre, un assortiment considérable de papiers et bordures pour tapisser les appartements:
Papiers peints commune, ordinaire et fins.
Bordures imitations, veloutées et dorées.
Sortant des premières manufactures de Paris. Les dessins sont plus nouveaux et du meilleur goût suivant la mode.
Papiers peints communs de 15 à 20 cts. le rouleau.
do ordinaires de 25 à 35 do
do demi fins de 40 à 50 do
do satinés de 50 à 75 do
do glacés de 75 à $1 do
do do de $1 à $1 50 do
au dessus.
Dito dorés gaufrés et veloutés à des prix très modérés.
Bordures imitation, de 75 cents à $1 50; bordures veloutées de $1 à $3 et au dessus, bordures veloutées de $1 à $3 et au dessus, bordures veloutées dorées à des prix très modiques; ciels de toutes couleurs; haut devant de $1 50 à $4 50 le rouleau, chaque rouleau contient pour deux lits; bordures pour ciel de lits; ciels de lits fonds unis, draperies; vues pour salles et cafés; vues pour salles de bains, devants de cheminées et sujets pour éventails, grands et soubassements, bordures et frises de tous les genres.
VOR. HEBERT.
Libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. 6 oct

Cuisines patentées de Barbe.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et s'engagent de les faire poser partout où l'on pourra le désirer.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une économie certaine, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc. ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir le feu des WATERWORKS et la chauffer à mesure de l'opération.
Les personnes tenant [illegible] sont invitées à venir examiner une [illegible] magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans ce pays, tant en fait d'économie que de bonté.
8 MASPEREAU & Co,
7août—[illegible] RueCondé, No 221

1000 GRATES de tous les modèles et de toutes les grandeurs, à vendre en gros et en détail aux prix de ceux qui achètent aux [illegible] de [illegible] 8. MASPEREAU & Co.
6 sept No 38, rue Condé

REÇU par le navire Amérique, de Bordeaux:
150 barriques vin ordinaire St Julien Médoc,
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
130 caisses prunes à l'eau-de-vie, nouv. récolte,
130 do do [illegible]
100 do [illegible]
20 [illegible] 25 onces,
1000 demi [illegible] Julien, longs bouchons,
1000 demi [illegible] sardines,
8 futailles [illegible] 16 pelottes à la livre, à vendre par D. LANATA,
24 oct 9, rue Jefferson

VANILLE—Une caisse gousses de vanille, à vendre, par J. M. CABALLERO,
24 oct 32, Vieille-Levée.

CIGARES—200,000 cigares importés de la Havane, comprenant un grand assortiment de toutes sortes, tels que Imperial, Regalias, Canones, Cazadores, Bayonetas, Panetelas, et Billares, à vendre à des prix modérés, et en quantités au choix des acheteurs.
J. M. CABALLERO.
24 oct 32, Vieille Levée

GOMME COPALE,—5 surons gomme copale 1re qualité, à vendre à bas prix par
J. M. CABALLERO
24 oct 32, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Amérique, de Bordeaux:
90 quarts pipes cognac Lafontaine; 10 do Castillon 1815, 9 balles couvertes: 6 caisses de Mulhouse: 60 barriques vin rouge de Listrac, à vendre par
E. ROCHEREAU & CO.,
24 oct 17 et 19 rue St Louis

VERRERIE.—Fioles de toutes grandeurs, de toutes formes et de toutes qualités, en caisses, en barils et en caisses.
Flacons bouchés à l'émeri de toutes grandeurs.
Vases forme Médicis de toutes grandeurs.
Bocaux cylindriques, de 2 à 5 gallons, couverts en verre et en ferblanc vernissé, avec trois anneaux et simples.
Verres pour les malades.
Ventouses en verre et en corne.
Bassins pour malades, nouvelle forme très commode.
Biberons nouvelle forme.
Pipes à seins, pissaires, &c., &c., à vendre par
H. BONNABEL,
4 sept Enc. Natchez et Tchoupitoulas.

UN grand assortiment de marchandises sèches, telles que merceries, bonneteries et parfumeries.
F. & J. LACOSTE,
18 aout 105, rue Royale

TOUJOURS en mains un grand assortiment de médicaments et d'ouvrages pour suivre la méthode de F. V. Raspail. F. & J. LACOSTE,
18aout 105, rue Royale

DAMEJEANNES—150 damejeannes de 5 gallons, à vendre B. TALAMON,
25 oct 100, rue Royale

EAU DE VIE—415 quarts pipes Pb. Godard & Co 1re preuve.
18 demi pipes J. et A. Delafontaine,	1re preuve	
20 quarts do Leger Frères,	do	do
20 demi, 8 quarts et 8 huitièmes do A. Seignette,	4me	do
20 demi et 10 quarts do A Camus,	do	do
9 demi et quarts do Cornièe et Martin	do	do
20 demi et 10 quarts do J. J. Dupuy,	do	do

EUG. ROCHEREAU,
9oct 17 et 19, St-Louis

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle-Orléans, 6 novembre 1847.
L'ANNEE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier; les administrateurs ont déclaré un dividende aux clients de la compagnie de vingt pour cent sur le montant des primes gagnées, (soit $1,053,745 39) durant l'année, et ont en outre déclaré un sous-dividende de six pour cent, au comptant sur le script.
Le scrip existant de l'actif, disponible pour faire face aux pertes, se montait, le 4 octobre dernier, à $943,591 31; somme à laquelle il faut ajouter plus de $120,000 de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les polices.
L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure.
L. MATHEWS, agent,
Coin Camp et Commune.
N. B.—Notice sera donnée lorsque les certificats de scrip seront prêts à être délivrés. nov—[illegible]

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents de PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIERES et de FEU, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.
☞ *Le bureau est au No. 47, rue du Camp.*
W. R. FOSDICK,
G. G. LAWRASON,
14sept—1an. Agents.

$15 de Récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, le 4 juillet dernier, le mulâtre CHARLES, âgé d'environ 55 ans, teint d'Indien, cheveux droits, coupés courts, figure mince, taille d'environ cinq pieds sept pouces, très mince, et un tient très droit. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque logera le dit esclave dans une des prisons de la ville, ou le ramènera chez son maître.
Les capitaines de navires sont prévenus de ne point recevoir le dit esclave à leur bord, sous peine d'être poursuivis, suivant la loi.
JOSEPH DE SEAMUS,
19juil Alger

$25 de recompense.

PARTI marron, le mulâtre NUMA, créole, âgé d'environ 17 ans, taille de 6 pieds, mince et se tenant droit, teint clair, cheveux un peu crêpus et fournis, parlant peu [illegible]
[illegible]
N. B. [illegible] pour et [illegible] au mulâtre [illegible] peine [illegible] en la loi.

Marchandises nouvelles en gros.

EN débarquement du navire Windsor-Castle, du Havre, à vendre par LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres:
Mousseline laine satin croisé d'Ecosse nouveautés.
Barèges unis, imprimés et écossais.
Mousselines laine unies, couleurs assorties.
Mérinos et [illegible] de [illegible] do
[illegible]
Ginghams écossais forts, cotonnes fondées.
Foulards écossais et toile foulards glacés.
[illegible]
[illegible] Balzorines, robes de soie noir et rayées.
[illegible] bleu de France et bois, mouchoirs blancs [illegible]
[illegible] pour hommes [illegible]
[illegible]
[illegible] brodés, do do en dentelle, dentelles blanches noires, mouchoirs batiste imprimés, ombrelles soie, parapluies, mousselines brodées et à carreaux pour rideaux, manteaux cachemire riches et [illegible], mantelets soie, moirés et à carreaux doublés, do une sans doublure, châles soie, Cachemire et Thibet; gants de peau et en fil, galons, cordonnets, agrafes et boutons, lacets, épingles à cheveux, dés et petits miroirs, bourses soie et [illegible], de soie végétale et en coton, sacs en velours et cordonnet soie, brosses à dents, à ongles, à cheveux et à habits; plumeaux, jarretières et anneaux à rideaux, parfumerie de Monpelas assorties, mouchoirs madras et coton imprimés, bas blancs, bleus, gris et écrus; chaussettes do do; damas laine et coton pour rideaux, coton unis chamois et bleu do, indiennes noires unies et imprimées petits dessins, crêpes noirs, bleus, roses et blancs [illegible] do do; corsets et jupons différents genres et une quantité d'autres articles de saison.
LORNE & FROIS,
21, rue de Chartres.

DEUX ANES de race d'Italie, âgés de deux ans et demie, arrivés par le brick Silenzio, et à vendre par DOMINIQUE LANATA,
26 oct No. 9 rue Jefferson

EN débarquement du navire français Jacques Laffitte, le soussigné offre à vendre:
100 caisses absinthe, marque Yersin Lecoultre,
5 barils [illegible]
50 caisses fromages de Hollande véritable.
D. LANATA,
26oct 9 & 10, Jefferson.

EN débarquement du brick Silenzio, venant de Gênes, et à vendre par le soussigné:
1,300 paniers huile d'olive marque Flagniol, 24 onces
600 caisses macaroni de Naples
[illegible] do vermicelle fin; [illegible]
100 boîtes pâtes d'Italie, assortis.
400 caisses cerises de Nice.
[illegible] do Oranges candy.
[illegible] barils vin blanc.
[illegible] barils amandes sans coquilles.
300 livres saucissons de Bologne, garantis.
26 oct D. LANATA, 9 rue Jefferson

VIN DE BOURGOGNE—100 caisses vin Bourgogne, différentes marques, à vendre par
31oct—10 f AUG. MOLIER, St-Louis.

LIQUEURS, curaçao, &c.—75 caisses marasquin et curaçao, 125 caisses liqueurs assorties, 15 caisses prunes à l'eau de vie, 10 idem pêches, do, à vendre par
AUG. MOLIER,
31 oct No 90, rue St-Louis.

VIN BLANC—100 caisses vin blanc haut Sauterne et haut Barsac, en demi bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—6 rue St Louis, No 90.

CERISES à l'eau de vie—25 caisses à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct rue St Louis, No 90.

SARDINES A L'HUILE de la nouvelle pêche—En débarquement du navire Jacques Laffitte, venant du Havre, 1,000 boîtes et demi boîtes sardines de la marque bien connue R. Guillout, et à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10 f 90, St Louis.

VINS EN CAISSES—600 caisses vin rouge des marques St Julien, St. Estèphe, Pauillac, St-Emilion, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10f 90, rue St-Louis

VIN CHAMPAGNE—350 paniers vin de Champagne, de la marque A. Pavillier, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
31 oct—10f AUG. MOLIER, 90, rue St-Louis

ANISETTE—4 caisses anisette, de 25 paniers chaque, marque [illegible]; 4 caisses anisette, de 25 paniers chaque, marque Chaunel, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
31 oct—10f No 90, rue St Louis

ABSINTHE—[illegible] caisses absinthe de la marque Sauvajol, Rometon & Co, ayant droit au drawback, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10f 90 rue St-Louis

VIN ROUGE EN BARRIQUES—50 barriques vin rouge, marques Haut Brion et Haut Talence 75 demi barriques vin rouge, marque Haut Brion et Haut Talence, à vendre par AUG. MOLIER,
31 oct—10f 90 rue St-Louis

A Vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Hanse, venant de Bordeaux:
200 barriques vin rouge.
100 barils vin blanc.
105 caisses do
20 do vin rouge.
20 quarts de pipe eau de vie Castillon, 4me preuve. G. M. LUCAS,
18oct—10f 30, Bienville.

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

ON trouve toujours chez le soussigné des médicaments, drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie et autres, &c. &c., garantis de première qualité et à des prix modérés; il a des commandes directes avec les premières maisons de France et du Nord, et peut à ce titre fournir des articles aux prix les plus bas et qualité la meilleure et à la fois, souvent reproduites ou que de faibles quantités pouvoient.
A. A. PEYCHAUD,
21 jan—1an 123, rue Royale.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Hansa, venant de Bordeaux:
200 barriques vin St Julien
300 barils vin blanc Haut Sauterne.
15 balles bouchons de diverses qualités.
N. DUBUCT,
17oct 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

COSTA & Co,
Successeurs de G. Juana,
Importateurs de produits de la Havane
ONT constamment en mains un assortiment [illegible] SUCRES, [illegible] CAFES, [illegible] les plus belles marques.
25oct—[illegible] Front Levée, No 8.

Changement de Domicile.

LAPEYRE, HARISPE & CO ont transporté leur bureau à l'encoignure du Passage de la Bourse et d'Orléans. LAPEYRE, HARISPE & Co
3 oct

TABAC—66 balles véritable Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en déchargement du brick Adams Gray, à vendre par
L. CANTIN,
2oct 73 1/2, rue des Magasins.

1500 Barils chaux de Thomaston de Mesdames Rock, balance de la barque Alvarado, article supérieur et en très bon ordre, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
96, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 25 oct

DRAPS BLEUS au draw back — 3 balles draps bleus, ayant droit au drawback, à vendre pour clore une consignation, par
DUFOUR, DURAND & Co,
24oct 25, rue de Chartres.

FUSILS DE CHASSE—10 caisses de fusils doubles de la manufacture de "Renkin" de Liège, reçues en consignation, et à vendre à bas prix par DUFOUR, DURAND & Co,
25, rue de Chartres.

GUTTA PERCHA—Extrait de [illegible] monnaie. Huile [illegible]
Chlorure de soude, bouteilles à l'émeri.
Toiles véritables de Wright,
Gomme arabique en poudre,
Arrowroot des Bermudes et autres,
Tinbith végétal,
Racine de Pyrethre,
Do d'Aconit,
Do racine de grenadier,
Gomme résine Elemi,
Berberine, raisins de japonaise, &c, &c.
H. BONNABEL,
18 oct 37, rue Tchapitoulas.

A VENDRE A LA NOUVELLE PHARMACIE, encoignure Dauphine et Douane:
PILLULES de Lartigue pour la goutte. Sirop d'asperges de Johnson. Sirop de Foxglove de Labelloye pour les maladies du cœur. Sirop pectoral de Briant Lamouroux, etc.
Toujours en main un assortiment de médecines fraîches. Les prescriptions seront remplies avec le plus grand soin.
BUREAU DU DR. LANDREAUX dans la même maison. Heures de consultation de midi à 3 heures. 6 oct.

FUSTIC—100 quintaux en débarquement de la goëlette Renaissance, de Tampico, à vendre par J. Y. DE EGANA,
20 oct 90, Vieille Levée.

EN magasin d'importations directes et à vendre par les soussignés:
50 caisses vin rouge Margaux;
30 do vin muscat; 70 do vin du Rhin.
30 do fruits au sirop.
30 do do à l'eau de vie; 35 do absynthe.
10 do kirschenwasser; 15 do vermouth.
25 paniers champagne grandes bouteilles.
15 do do pet tes do
25 barils muscat; 25 do madère de 20 gallons.
45 do do do 30 do
20 do Porto.
35 paniers bouteilles vides 22 onces.
15 estagnons essences diverses.
300,000 bouchons primus et réguliers.
20,000 do à damejeannes.
MARTIAL PEYRET & Co,
18oct 27, St Louis.

LIQUIDATION VOLONTAIRE.

LE soussigné désirant clore les affaires de sa maison, a l'honneur d'informer très respectueusement sa nombreuse clientelle et les dames en général, qu'à partir de ce moment il vendra, à des prix extrêmement réduits, toutes les marchandises composant son assortiment de nouveautés parisiennes. Les limites d'un avis de gazette ne permettant pas d'énumérer tous les articles en magasin, il se contentera d'en citer quelques uns.
Très grand choix de mousselines blanches et en couleurs, brodées, unies et à carraux pour robes; barège riche et extra riche, unis, brodés, imprimés à grande et petits dessins; robes blanches brodées à plis, à volant et à plusieurs jupes, depuis $6; mousseline brodée, garnis de valenciennes, depuis 20 [illegible]; foulards à $75 pièce, gros de Naples et poult de soie noire, à 60 cents la yarde; moire noire, grande largeur; foulard uni soie, à $1; dito tramé, à 60 cents; jaconat français, à 30 cents la yarde; toile du Nord pour robe et habillements d'enfant; batiste d'Ecosse en couleur; châles et écharpes cachemires brochée; dito imprimée; dito dentelles noires; crêpe de Chine, unis et brodés, blancs et couleurs; cols, pèlerines, chemisettes, bonnets de [illegible] brodés; éventails de 10 cents à $30 pièces; chapeaux de femmes en toile de Paris; robes de baptême garnies, batiste brodée et baptiste fil, garnies en valencienne, et une infinité d'autres objets, trop long à détailler.
Aussi—L'installation du magasin, avec ou sans les glaces.
N. B.—Les personnes qui doivent à la maison sont priées de faire régler leurs comptes.
R. D. PANIS,
23 mars 146, rue Royale

A Vendre par le soussigné:
800 fromages tête de mort.
30 douzaines boîtes d'une livre, gelée de goyave; 100 boîtes cèpes à l'huile.
100 do champignons; 100 demi do cèpes.
100 demi do champignons; saucissons de Lyon.
Olives farcies; 30 meules fromage Gruyère.
35 fromages pâte grasse français.
Un grand assortiment de comestibles pour familles, aux prix les plus réduits.
Pâtés de St.-Louis (Missouri).
Galantine de dinde en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Pâtés de poulets [illegible] en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Pâtés de perdreaux en grandes boîtes, demi boîtes et quarts de boîtes.
Conserves de marine, convenables pour les voyages.
17 mars enc. [illegible] et St-Pierre

COUVERTES pour lits et pour nègres, de Mackinaw—Récemment reçu par le navire Columbus, de Boston:
3 balles couvertes superfines blanches, croisées, pour esclaves; 2 balles idem rouges, Mackinaw; 6 balles idem en laine Saxonne, 10, 11 et 14/4; 3 caisses vendus verts et en [illegible]; 10 balles couvertes grises pour nègres, à vendre par
McDOWELL & PECK,
19 oct 96, rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—50 cigares, marque Parera;
10,000 marque Carbajal;
[illegible] do Aurora;
75,000 en débarquement du brick Selina, à vendre par B. VALLS,
2oct 37, Commune

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
14aout 26, rue St-Louis

VIN ROUGE SUPERIEUR—4 barriques vin St-Julien de Médoc, en débarquement du navire Cabot, de Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE,
21nj 14, Vieille Levée

[illegible] A L'ENCAN.

LA [illegible] arrivages de [illegible] convenables pour [illegible] Indiennes [illegible] à damier et de laine à [illegible]
[illegible] demi-deuil et demi-deuil.
[illegible] de couleur; [illegible] do de fer pour deuil et demi-deuil [illegible]
[illegible] pour rideaux, bazinets d'Indienne [illegible] de laine, [illegible] de laine et barège pour robes, [illegible] couleur, française et anglais.
Alpacas unis, noirs et en couleurs.
[illegible] noires.
Soie [illegible] en simple et double largeur.
Taffetas, poult de soie et levantine noirs dito dito.
Satins [illegible] blancs et en couleurs.
[illegible] et en couleurs.
[illegible] unies et [illegible]
Gros de [illegible] bleu dito.
dito, foulards de [illegible] à [illegible]
Florence noirs et en couleurs.
Robes de soie à raies et à carreaux (nouveauté.)
Velours à carreaux; satins noirs et façonnés, et cachemires pour gilets; velours de soie et coton noirs.
Serges soie et laine pour tailleurs.
Châles Indous, cachemires d'Ecosse, Thibet et mousseline de laine, châles de laine à raies, carreaux et broches.
Châles 4/4, 5, 6, 7 et 8/4; mérinos et mousseline de laine noire; dito 5, 7 et 8/4 soie et satin, noirs et en couleurs.
Cravates, pointes et fichus en velours, soie, crochets et mousseline de laine pour dames.
Voilettes et écharpes en dentelles noires et blanch.
Echarpes de soie, cachemire et barège.
Cravates et écharpes satin noir et en couleur pour hommes; dito gros de Naples noir et de fantaisie.
Cols mousseline, jaconas et batiste brodés.
Guimpes, fichus et robes, mousselines brodées.
Mouchoirs de mousseline, batiste et jaconats, unis et brodés, bandes de mousseline, batiste et jaconats brodées et à rivière; entre-deux batiste, jaconats et mousseline brodés, festons mousseline et jaconats brodés.
Drap français et anglais, noirs, bleus, et en couleurs.
Dentelles et coton deux valenciennes; Bincones, point de Paris et autres, dentelles et entre-deux, imitation valenciennes, dentelles [illegible] et [illegible] et à petits dessins.
Bobinet fil blanc et noir, uni et moucheté.
Gaze lisse et crêpe noir.
Voiles et mouchoirs de crêpe lisse pour deuil.
Toiles d'Irlande, de Paris et Bretagne.
dito do 5, 5/4, 10 et 12/4, à drap.
dito crétonnes 5, 6 et 12/4 do
Ouvrés et damassés pour nappes et serviettes.
Nappes et serviettes damassées.
Nappes ouvrées, damassées et ouvrées.
Serviettes ouvrées et toile avec liteaux en coul.
Tapis de laine pour piano et pour tables.
Baines vertes et en couleur.
Flanelles françaises, à raies et à carreaux, nouveaux.
Casimirs de noirs, unis, satinés et façonnés.
dito, anglais et américains en couleurs et noirs.
Tartans à carreaux et cachemire laine pour enfans.
Draps français et anglais noirs et en couleur, de castor français pour paletots, lustrine rouge et bougran pour tailleurs, gants de peau, noirs blancs et en couleur, pour hommes, do do dito dito pour femmes, dito dito blancs longs et demi longs, do do de soie blancs et noirs pour hommes et femmes, do cachemire et thibet, do do do do, coton blanc et en couleur do do, do fil d'Ecosse et mitaines de coton avec doigts; do et mitaines filets noirs do; do de soie et cachemire pour enfans, mitaines et bonnets de laine pour femmes et enfans; bonnets de coton blanc pour hommes; bonnets fil d'Ecosse, à jour pour hommes et enfans; mouchoirs foulard soie unis et croisés pour hommes et femmes; mouchoirs imitation madras en couleurs et écrus; do et châles d'indiennes françaises; parapluies français en soie cuite de 26 à 34 pouces; do de coton noir; ombrelles de soie caméléon; poult de soie et moiré; [illegible] mérinos et coton pour hommes et pour femmes; caleçons mérinos et coton blanc et écru, flanelles thibet, unis et croisées; mousseline flanelle et crin gaze; batège crêpe et gaze pour robes de bal; bleue; voiles de laine, blanche, rose et bleue; boutons pour habits et gilets; boutons pour pantalons et chemises; dito de nacre fil et porcelaine pour chemises, dito dorés jais et nacre, pour habillements d'enfans; passementerie de soie noire et en couleurs; galons et lacets de fil, français et allemands, lacets de soie et filoselle, pour corsets; rubans taffetas et satins et en couleurs, rubans pour chapeaux; cols de mousseline et jaconats; et mouchoirs batiste brodé, pour enfans; mouchoirs batiste brodé et à rivière; do do blancs et à vignettes en couleurs; do do coton uni, bas de filoselle et cachemire pour pour femmes, do do soie, noirs et blancs, anglais et français; do do fil d'Ecosse, unis, pour femmes et enfans; do do écrus, noirs, gris, et blancs, chaussettes de laine, et de laine, noire, de; chaussons de coton écru, gris et blancs; do do; do do mérinos et laine gris et blancs, do do; bretelles en tricot et gomme élastique, pour hommes et enfans; perles et porcelaines et à broder, à petites raies et pour couvertes; et [illegible] gaze de [illegible] et à carreaux; percales et jaconas français, [illegible] à [illegible] et tarlatane, mousselines de Suisse, unies et brodées; mousselines de laine à carreaux; pour rideaux et mousselines à coussins, rideaux de dommier, courtepointes en piqué blanc et en couleurs, couvertures de laine, blanches et moltons blancs, françaises; percales en couleurs ordinaires; eaux de cologne et crèmes pour toilettes; eau de cologne et essences de rose; [illegible] de Perse et [illegible] peignes fins à démêler et [illegible] à tête, à habits et pour chapeaux, dé à coudre et à habits; anneaux pour rideaux et agrafes; épingles, aiguilles, fil en bobines et cordonnets, etc.
[illegible] coton pour matelas, et coton pour tapis; coton à coudre, noirs et en couleurs.
Coton et fil écrus en [illegible]
[illegible] et chiffons de coton [illegible] pour enfans.
[illegible] de laine pour femmes et petites brodequins de laine pour enfans.
Avec un grand assortiment de cotons blancs en 4, 5, 6 et 12/4 de large; coton écru [illegible] 4/4, 6/4, coton tressé; indiennes françaises, anglaises et américaines, cottes damassées; dito à carreaux et rayés, calicots; [illegible] de barège, de mousselines de laine blancs et écrus, [illegible] pour robes, [illegible] contils et [illegible] ouvrés [illegible] de la Virginie, [illegible] rayés, et jaunes; courtepointes de 3 pointe pour esclaves; coton Kentucky, [illegible] et gingas; coton de Lowell, à carreaux et à raies, toile à matelas, coton rayés et rouge de Russie et [illegible]; coutil blanche et noire, &c. &c.
20 oct CH. A. BARRIERE, 20, rue de Chartres.

CERISES à l'eau-de-vie—20 caisses cerises fraiches, reçues par le navire Eureka, à vendre par J. F. BERCIER,
23 sept 34, rue Vieille Levée.

VIN ROUGE ET BLANC, en barils—30 barils Haut Brion, 20 barils Haut Sauterne, article très supérieur, en débarquement du navire Eureka, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
23 sept 34, Vieille Levée.

VIN CANTENAC—40 barriques de ce vin fin, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
23 sept 34, Vieille Levée.

DAMEJEANNES—300 damejeannes assorties, de 3 gallons, reçues par le navire Eureka, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
23 sept 34, Vieille Levée.

Eau-de-vie et vins dans les magasins de la Douane.

15 quarts pipes eau-de-vie A. Seignette, 4me preuve.
12 bolthèmes idem Napoléon, dito preuve.
40 bolthèmes vin Malaga sec, 1ère qualité.
A vendre par J. F. BERCIER & Co,
23 sept 34, Vieille-Levée.

VINS—100 barriques vin St Julien et Mondferrant, et 30 barils Haut-Sauterne, en débarquement du navire Eureka, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
23 sept 34, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau de vie—70 caisses prunes et poires, de Clermont, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
23 sept 34, Vieille Levée.

SUCRE RAFINE de Boston, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25 oct 60, Magasins.

CLOUX—300 barillets en débarquement de la barque Dolphin, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25oct 60, Magasins

BLANC DE BALEINE — 100 caisses en débarquement du brick Soldan, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25 oct 60, Magasins

COTONS ECRUS—100 balles Cheapee D, en débarquement du navire Oxnard, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25oct 60, Magasins

COTONS BLANCS—30 caisses, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25oct 60, Magasins

VIN DE MALAGA SEC — 20 barils, à vendre par H. A. NORCROSS,
25 oct 60, rue des Magasins.

RIZ—60 barriques, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25 oct 60, rue des Magasins

SALERATUS—60 barriques, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS,
25 oct 60, rue des Magasins

EPICES—400 sacs piment, 100 do poivre, et 2000 paquets casse, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25 oct 60, rue des Magasins.

CAFE DE JAVA—400 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS,
25 oct 60, Magasins.

CIGARES de la Havane—100,000, marque la Norma, en débarquement de la Barque Florida, et à vendre par B. VALLS,
26oct 37, Commune

EN déchargement du brick Jacques Laffitte, du Havre—
125 paniers champagne de Reims et demi bouteilles, à vendre par E. ROCHEREAU,
26 oct 17 et 19 St-Louis.

INDIENNES, mousseline de laine et coton blanc:
40 caisses indiennes brunes, diverses qualités,
15 do mousseline de laine,
20 do coton blanc 1/8, 4/4,
En déchargement et à vendre par
McDOWELL & PECK,
9 oct 96 Gravier.

GRATES—Notre stock de Grates de salons, chambres à coucher et bureau est maintenant complet, et bien beaucoup supérieur à tous ceux qui se trouvent en ville. Nous invitons les acheteurs à venir nous visiter avant de traiter ailleurs.
JOHN STROUD,
18sept 146, rue Commune

BOUCHONS—40 milliers bouchons fins, surfins et superfins.
20 milliers bouchons à damejeannes, à vendre par NUMA LACOSTE,
17 aout 167, rue Royale.

CIGARETTES—70 caisses de la Espanola, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par
2 nov B. VALLS, 37, Commune.

CIGARES de la Havane—25,000 marque Dos Hermanas; 15,000 do Kosciusko; 42,000 do Perbida, en tout 82,000 en débarquement du brick P. Soulé, à vendre par
2 nov B. VALLS, 37, Commune

FOIN—400 balles foin du Nord, 1re qualité, en débarquement du navire Wabash, à vendre par
JOHN O. WOODRUFF & Co,
2nov 93 et 95, Magasins

SUCRE de la Havane—287 caisses sucre brun, jaune et blanc, en déchargement de la barque Florida, et à vendre par L. CANTIN,
2nov 73 1/2, Magasins.

SUCRE—315 caisses sucre blanc de la Havane en déchargement et à vendre par
L. CANTIN,
2nov 73 1/2, rue des Magasins.

TABAC DE LA HAVANE—100 balles Vuelta de Abajo, capes et tripes, à vendre par
L. CANTIN,
2nov 73 1/2, Magasins.

TABAC CUBA—100 balles en déchargement et à vendre par L. CANTIN,
2nov 73 1/2, rue des Magasins.

CHAUX—2000 barils chaux de Thomaston, en déchargement et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
96, Magasins, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 31oct

25 Boucauts ciment à plâtrer de Philadelphie, en déchargement du navire York, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
[illegible] 96, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 31 oct

PLATRE—100 barils plâtre calciné, en déchargement et à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
96, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 31oct

EN débarquement du navire Hartley, du Havre, —60 paniers vin de Champagne qualité supérieure, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
6oct 26, rue St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
VENDREDI [illegible] à 10 heures du matin, au No. [illegible] sera lieu la vente [illegible]
Café, [illegible], vins, &c.
Conditions—comptant. 9 nov—2

Marchandises [illegible], chapeaux.

PAR [illegible] & NEVIUS.
VENDREDI 10 courant, 10 1/2 hs, il sera vendu [illegible] au magasin 27, rue des [illegible]
La balance d'un établissement de marchandises sèches [illegible]
[illegible]
20 caisses chapeaux [illegible] des qualités suivantes [illegible] castor, soie, [illegible] feutre et chapeaux de laine.
125 caisses brodequins, quelques uns de 1re qualité.
20 caisses brodequins Bassets.
15 do bottes en veaux cheviottes, bottes fortes, bottines brodées lacées pour dames, pantoufles [illegible] souliers de cuir [illegible] bottines et pelisses pour dames [illegible]
Vente positive. Conditions—comptant. 9 nov

PAR SYKES, HYDE & Co.
Piments, Café et du brick Speedwell.

SAMEDI 11 courant, à 10 heures, [illegible] magasin de Thyers, à Alger, [illegible] l'inspection des gardiens du port, [illegible] qu'il appartiendra,
200 sacs piments.
25 balles café, légèrement avarié à bord du brick Speedwell, [illegible]
Immédiatement après la vente et au même endroit, le brick SPEEDWELL, [illegible] voiles, cordages, ancres, chaînes, &c.
Conditions—comptant. 9nov

PAR SYKES, HYDE & CO.
Thé, Huile et Cuivre.

SAMEDI 11 courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin de Thyers, à Alger, pour le compte de qui il appartiendra,
[illegible]
Légèrement avarié à bord du navire Amazone, [illegible]
Aussi—Pour le compte de qui il appartiendra, [illegible] 4,000 livres cuivre [illegible] navire Amazone.
9nov

Pianos & Meubles!

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
SAMEDI 11 novembre, à 10 heures du matin, au No 31, rue Vieille Levée, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, aura lieu la vente des articles suivants, avariés à bord du navire Américain, capitaine Lemoine, de Marseille:
1 piano Pleyel,—1 table à thé acajou,
6 fauteuils acajou,—1 table de jeu acajou,
6 chaises do 1 console acajou, dessus de [illegible] marbre,
1 sofa,
5 gravures à cadres dorés.
Conditions: comptant. 9 nov—3

PAR H. DOMINGON.

IL sera vendu samedi le 25 novembre courant, la propriété sise au Bayou St Jean, appartenant à la succession de Mme veuve L. Blanc, divisée en vingt trois lots de différentes dimensions, payable un cinquième comptant et la balance en billets à 6, 12 et 18 mois, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Dans le cas de non paiement à l'échéance des billets, ils porteront un intérêt de 8 p. 100. Les ventes seront passées par Th. Guyol, aux frais des acquéreurs, qui se mettront en possession aussi à leurs frais. 9nov

J. LEVOIS,
No 40 rue de Chartres.
(1er premier.)

OFFRE à vendre, en débarquement du navire Windsor Castle, du Havre, les marchandises suivantes [en gros seulement]:
1	caisse	cachemir d'Ecosse assorti,
2	do	mousseline laine noire,
1	do	cotonnade dessins nouveautés,
1	do	soieries assorties de toutes nuances,
1	do	mousseline soie quadrillée,
2	do	couvertures Molleton, 8 pointe,
1	do	rubans façonnés pour chapeaux,
3	do	de taffetas noir et couleur,
1	do	de satin uni No 1 @ 12,
1	do	mouchoirs batiste assortis 5/8 et 3/4,
1	do	cravates taffetas noir,
6	do	bretelles assorties de tout genre,
2	ballots	fil glacé, qualité supérieure,
2	caisses	gilets tricot laine et coton,
4	caisses	bas gris et bleus pr. femmes et enfans,
1	caisse	bas mousseline et mousseline, cachemire et soie
2	ballots	coton pelerine brodée,
1	caisse	bourre soie de toutes qualités,
1	do	de coton brodé,

[illegible]
24 oct

Marchandises françaises.

LES soussignés ont reçu par les navires Rialto, Hartley et Windsor Castle, du Havre, les marchandises suivantes, qu'ils offrent à vendre à bas prix:
3 caisses guingham d'automne 4/4,
1 do damas rouge et bleu,
1 do indiennes rouges et [illegible]
[illegible]
Avec un grand assortiment de marchandises de saison, parmi lesquelles:
10 caisses indiennes couleurs, nouveaux dessins.
DUFOUR, DURAND & CO,
24 oct 25, Chartres.

Drogues et Médicaments en débarquement du navire Windsor Castle, du Havre.

Essence absinthe qualité supérieure,
do d'anis vert do
do de Portugal do
do d'amande amère do
do de Limette do
Extrait double de jasmin, qualité supérieure, de tubéreuse.
Extrait double de jonquille, qualité supérieure
Acide citrique blanc; Crême de tartre soluble.
Phosphate de soude de Pennington.
Lactate de fer, lacté de gaïac.
Electuaire dinerardineau; Sirop tranquillité.
Pastilles de lactate de fer de Gelis et Conté.
Sirop anti-scorbutique de Portal.
Sirop de digitale de Labélonye.
Perles de poudre [illegible] en paquet de 1/2 liv. à vendre par F. CUSACHS,
2nov Enc. Condé et St-Philippe

COTON A VOILE, DE PATERSON—Un grand assortiment comprenant les numéros 1 à 10 en débarquement du steamer Falcon, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
6oct 26, St-Louis

MARCHANDISES FRANCAISES d'importation Directe.—Reçu par le navire Windsor Castle, du Havre,
8 caisses draps et casimirs noirs, de Sedan, qualité extra.
1	do	draps noirs pour tailleurs.
1	do	barège uni, à carreaux et imprimé.
2	do	franges et passementerie.
1	do	dentelle de fil blanche et noire.
1	do	cachemire d'Ecosse uni, couleur assortie.
1	do	do do rayé mêlé.
1	do	foulards de soie pour robes.
1	do	soie d'Italie noire, assortie de largeurs.
1	do	lingerie assortie, jaconat et mousseline.
1	do	broderie sur mousseline.
1	do	pèlerines en dentelle, berthes, voilettes, cols, &c, &c.
1	do	manteaux en mousseline en soie et en cachemire.
2	do	capotes de soie coulissées pour femmes et fillettes.
1	do	gants de peau assortis.
1	do	corsets assortis de forme.
1	do	bourses et sacs avec perles d'acier.
1	do	miroirs de [illegible] blanches et noires.

A vendre par FRED. BOHNE,
69, Conti, en face de la Banque de la Louisiane.
30oct

EAUX DE VIE—Dans les magasins de la Douane:
15 demi pipes vieux cognac [illegible] & Co,
6 do do do [illegible]
20 quarts do do [illegible]
5 demi do do do Otard Dupuy & Co,
6 quarts do do do do do
20 do do do do Ossinade & Co,
25 do do do do Eagle Brand.
A vendre à des prix raisonnables, par
A. CARRIERE,
31oct 14, Vieille Levée

EAUX DE VIE DE LA ROCHELLE—Dans les magasins de la Douane:
[illegible] demi pipes [illegible]
10 do do do [illegible]
20 do do [illegible] & Bigourdan.
20 quarts do do do
A vendre par A. CARRIERE,
31oct 14, Vieille-Levée

BOUTEILLES VIDES—500 paniers de Bordeaux, en bon état, en magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
31oct 14, Vieille-Levée

VIN ROUGE SUPERIEUR—Quelques barriques de vieux Médoc, qualité très supérieure, en magasin et à vendre par A. CARRIERE,
31oct 14, Vieille Levée

HUILE D'OLIVE qualité supérieure — 300 paniers en bouteilles 22 onces.
16 sept P. LONGIS, 130, rue Royale.

SARDINES à l'huile—25 caisses de la marque A. Gillet & Co, à vendre par B. TALAMON,
25 oct 100, rue Royale.

[illegible] sèches en paquets—80 caisses de [illegible] de différentes grandeurs, à vendre par
B. TALAMON,
25 oct 100, rue Royale.

ABSINTHE et Kirsch suisse—20 caisses absinthe de la marque Richard & Co,
B. TALAMON,
25 oct 100, rue Royale.

BOUCHONS—[illegible] longs, bouchons fins, demi-longs, ordinaires, à damejeannes, à vendre par B. TALAMON,
25 oct 100, rue Royale.

MATCHES DRUG STORE.

LE soussigné [illegible] au marché du Nord, les Quinine [illegible] et de Raisparie, de France.
Quinine de Pelletier.
Iode [illegible]
Racine de guimauve; Fleurs de coquelicot.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Bonbons [illegible]
[illegible]
E. [illegible]
2nov [illegible]

Pierre, E. LAZET,
ENCANTEUR,
No. 26, Bank Place,

SE charge des achats et ventes de biens fonds, [illegible] et esclaves: ainsi que de ventes [illegible] de MEUBLES, ARGENTERIE, &c.
[illegible]

ENCANTEUR.

LE soussigné ayant obtenu d'une licence d'encanteur pour la Ville et paroisse d'Orléans, offre ses services à ses amis et au public.
19 oct—6s L. L. VALETON

ENCANTEUR.

LE soussigné ayant pris une licence d'Encanteur pour la ville et paroisse d'Orléans, offre ses services à ses amis et au public.
2 oct—6 m BERNARD TURPIN.

VENTES DE CE JOUR

Eau-de-vie et Vins.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
LA vente d'eau-de-vie et vins, provenant du navire Victoria, de Bordeaux, qui devait avoir lieu hier, est renvoyée à ce jour, 9 novembre, à 4 heures de l'après midi. 9 nov

PAR SYKES, HYDE & CO.
Stock de Groceries, sans réserve.

AUJOURD'HUI jeudi, 9 courant, à 10 heures, il sera vendu au No. 94, rue Poydras, sans réserve, la balance d'un stock de groceries, se composant de:
Café, cigares, tabac, huile, sardines, épices, cornichons, thé, haricots, sucre et différents autres articles.
Conditions de la vente—comptant. 9nov

Groceries, Provisions et Liqueurs.

PAR SYKES, HYDE & Co.
AUJOURD'HUI jeudi, 9 courant, à midi, il sera vendu, à leur magasin d'encan, rue des Magasins, No. 31:
30 caisses tabac, 11 caisses pipes cou de chaux, 25 barils whiskey, 15 demi barils maquereaux, 100 barils biscuits, 5 barils de sucre, de sucre, vin, eau-de-vie, genièvre, clous, cordes, riz, raisins, cerises à l'eau de vie.
Aussi—Pour le compte de qui il appartiendra, 100 [illegible] Richardsonne avarié, 20 selles.
9 nov

Groceries, Provisions et Liqueurs.

PAR [illegible] & NEVIUS.
AUJOURD'HUI [illegible], à 10 heures, il sera vendu [illegible] des Magasins, au magasin [illegible] comme suit:
Jambons, [illegible] citrons, [illegible] macaroni, [illegible] chandelles, savon, amidon, bœuf, fromage, tabac de la Virginie, cigares, brandy, genièvre, whiskey, Madère, vin doux de Malaga, vinaigre, huile d'olive, vin rouge, &c. &c.
9 nov

Vente sans réserve, de marchandises sèches à 4 et 6 mois de terme.

PAR F. H. PETITPAIN.
JEUDI 9 novembre, il sera vendu, sans réserve, à 10 heures A. M. précises, à son magasin d'encan, No 6, rue du Canal:
80 colis marchandises sèches de saison, consistant en indiennes françaises, anglaises et américaines; cotonnades françaises, mousseline de laine, coton blanc anglais et américain; Denims, étoffes rayées; flanelles blanches et rouges, alpaca, mérinos; bas; coton de lin; couvertes; châles, kerseys, linseys; ginghams; serviettes ouvrées, foulards de soie, cravates de soie noire, mouchoirs madras, &c.
Termes—Au-dessous de $300, 4 mois, et [illegible] de $300, 6 mois.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 9 nov

PAR J. B. BLACHE.

JEUDI 9 du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu au magasin de MM. McDowell & Peck, rue Gravier No 96, pour compte de qui il appartiendra—
2 caisses d'indiennes imprimées, avariées à bord du navire Oswego, capitaine Ingersol, de New-York.
Conditions—comptant. 8 nov

Vente par colis de marchandises anglaises et américaines—sans réserve.

PAR J. B. BLACHE.
JEUDI 9 du courant, à dix heures et demie, il sera vendu au magasin de MM. McDowell & Peck, rue Gravier, No 96:
70 colis de marchandises anglaises et américaines consistant en Kerseys, Linseys, cotonnades, Denims, ginghams, tartans à carreaux, toile d'Irlande, plaidies, cachemire, doeskins, couvertes, coton écru et blanc, flanelle en couleur, indiennes noires et blanches, avec une variété d'autres articles convenables pour la saison.
Les marchandises seront prêtes à être examinées de bonne heure le jour de la vente.
Conditions à la vente. 9 nov

Vente pour cause de départ.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
IL sera vendu le jeudi 9 novembre 1848, à 4 heures de l'après-midi, rue d'Esplanade, entre Bagatelle et St-Antoine,
Les objets mobiliers suivants:
1 piano, 2 lits de fil, une table ronde dessus de marbre, chevrette, pendule, pinces, 1 armoire, 3 tables, 12 chaises, 1 garde-manger et 1 berceuse.
Conditions—Comptant. 6nov

VENTES A L'ENCAN

PAR J. B. BLACHE.
D'ORDRE et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, il sera vendu vendredi 10 du courant, à midi, à son magasin d'encan, rue Conti No. 29,
6 balles coton écru 4/4.
Importés et avariés à bord du navire Martha J. Ward, capitaine Trout, de New-York. 8 nov

Avoine! Avoine!
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Bureau No. 37, rue Toulouse.
VENDREDI prochain, 10 courant, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu au magasin du gouvernement, [illegible], par ordre du major D. D. Tompkins, Q. M. G. A. des E. U.,
2 à 10,000 sacs d'avoine.
Conditions—comptant. 3nov

MARNAIS DE MULETS A L'ENCAN.
SAMEDI 11 courant, à 10 heures A. M., au magasin No. 136, rue Gravier, il sera vendu à l'encan, 100 harnais de mulets complets, par ordre du major D. D. Tompkins, Quartier Maître A. E. U.
3nov.

PAR S. GUINAULT.
Beau terrain sur la rue de l'Esplanade.
IL sera vendu le samedi 11 novembre 1848, à midi précise, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis—
Un lot de terre situé dans le [illegible] de la ville dans l'îlet renfermé par les rues Esplanade, Levée, Condé et Quartier, [illegible] 38 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, sur [illegible] pieds 4 lignes de profondeur d'un côté, et 26 pieds 2 [illegible] de profondeur de l'autre côté [illegible]
Conditions—Le l'acquéreur paiera $700 à la municipalité No 1, comptant, et de ses à la perpétuité à [illegible] de 6 pour cent l'an. Et par l'achat de ses [illegible] billets chacun de $546 [illegible] décembre 1849, 50 [illegible] 1er décembre [illegible] et la balance à [illegible] 6 mois de crédit en [illegible] avec satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Acte passé devant John Cragg, notaire public. 7 nov

Vente pour cause de départ, de BEAUX MEUBLES français et américains, grandes Glaces, Piano, Tapis de Bruxelle, Rideaux, Ornements, Porcelaine, &c, &c.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.
LUNDI 13 novembre 1848, à 4 heures du matin, il sera vendu au No. 72, rue Royale, entre les rues Conti et [illegible]
Rideaux [illegible], lits, sophas, [illegible] fauteuils, chaises, de conversation, consoles, table de nuit, tables [illegible], table à manger, et dodinard, bibliothèque, lit, toilette, psychée, armoire à glace, lavabos, &c. Tous les meubles ci dessus décrits, sont en acajou, de la meilleure qualité, et presque neufs.
AUSSI—Glaces, Tableaux, Tapis de Bruxelle, Vases à fleurs, Candélabres, Livres, Lampes, &c. &c. Un beau Piano en bois de rose, et un service de porcelaine dorée. 6nov

COLLEGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Dirigé par M. l'abbé Malavergne.

L'ETABLISSEMENT est spacieux et commode; les dépendances dont font partie un beau jardin et une grande cour, sont vastes et des mieux disposés.

ENSEIGNEMENT.

Le programme est le même que celui de l'Université de Paris, à l'exception des langues vivantes et des études commerciales, auxquelles on donne un soin tout particulier.

CONDITIONS:
Externes, $4,—$6,—$8,—$10, selon l'âge et le degré d'avancement.
Pensionnaires et demi-pensionnaires (on traite de gré à gré avec le directeur.)
On paie par trimestre et d'avance.
Tout trimestre commencé se paie en entier. Il n'y a pas de vacances.
Les cours, et pour répondre à la demande qui nous en a été faite, il [illegible] en cours, trois fois par semaine, un cours spécial d'architecture et de sciences appliquées à l'industrie agricole et manufacturière; ce cours, fait par M. de la Boulaye, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de celle d'application de Paris, traitera plus particulièrement de l'application de la vapeur à la fabrication du sucre et au [illegible]
On trouvera à l'établissement le programme détaillé ainsi que celui de l'Athénée. Les cours d'anglais, d'espagnol et d'allemand [illegible] alternativement de sept à neuf heures du soir. 9 oct—6 m

INSTITUTION POUR LES DEUX SEXES,
DIRIGÉE PAR M. ET Mme GOUBAULT,
Rue des Remparts, No 141, entre St-Pierre et Toulouse,
(CLASSE DU SOIR.)
Références.
1re Municipalité. Dr. A. Mercier, 34, rue de la Douane.
2me Municipalité, M. J. H. Lapeyre, 62, rue St-Charles.
3me Municipalité, A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 7mars.

INSTITUTION
POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES,
Sous la surintendance de Monsieur et Mme GOUBAULT.

CETTE Institution (dont on trouvera l'avis dans nos colonnes), a été fondée en 1847, et est recommandable par les soins intelligents que les Directeurs donnent aux enfants qui leur sont confiés.
Les études n'y font dans les deux langues [illegible] laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $4 50 au lieu $7 pour deux élèves de la même famille.
Les Parents sont invités à visiter l'Etablissement et à prendre des informations plus complètes des personnes dont les noms sont mentionnés sur l'avis. 9nov

WASHINGTON HIGH SCHOOL,
Pensionnat et Externat pour les jeunes Demoiselles,
Sous la direction de Mme DE LA GRACERIE, Rue de l'Esplanade entre Bourgogne et Dauphine.

POUR répondre à la confiance que lui ont accordée les familles [illegible] pouvoir disposer le local selon les besoins de son grand pensionnat, Mme. de La Gracerie vient d'acheter la maison qu'occupe son établissement, depuis sa fondation. D'importantes améliorations sont déjà [illegible] de nouvelles sont commencées. Au premier [illegible] les dortoirs spacieux et bien aérés seront [illegible]
Mme de La Gracerie invite respectueusement les familles à visiter son Institution. 9sont—3m

AVENDRE en débarquement de la barque Laura, de Bordeaux:
[illegible] vin rouge Montferrand,
[illegible] vin blanc, Haut Sauterne,
[illegible] à l'eau-de-vie, nouvelle récolte,
[illegible]
[illegible]

Pour Fort-Jackson, Balise et les Passes du Sud-Ouest—Le paquebot régulier steamer DUROC, cap. E. W. Daniel, partant le lundi et le jeudi, a commencé ses voyages réguliers, partant de la Nouvelle Orléans pour Pointe à la Hache tous les lundis à midi, et de la Pointe à la Hache tous les mardis matin, à 6 heures, arrivera en ville le même jour. Il part pour la Balise tous les jeudis à dix heures A. M. et arrive le même jour—Départ de la Balise tous les vendredis à 10 heures A. M. de Fort-Jackson le même jour, de la Pointe à la Hache le samedi matin à 6 heures, et s'arrête à toutes les habitations de la côte. Le DUROC continuera ses voyages réguliers, et apportera une attention toute particulière à la remise des lettres et paquets qui lui seront confiés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Louis, ou à
W. L. BURGESS & Co,
24oct 11, Front Levée.

Pour Balise, Fort-Jackson et la Passe—Le steamer COURANT, capt. Josiah Martin,—Ce paquebot fait ses marchés, partira de la Nouvelle-Orléans, le samedi à 10 heures A. M. et arrivera à la Balise le même soir, repart de la Balise tous les dimanches à 8 heures et arrive en ville le lundi soir

POUR LA POINTE A LA HACHE

Il part de la ville pour la Pointe à la Hache tous les mercredis à 10 h. [illegible] pour la ville tous les jeudis après-midi [illegible] planteurs et le public peuvent compter [illegible] réguliers toute l'année. Le capitaine Martin et le confort désiré [illegible] Les prix du fret et du passage sont les mêmes que ceux des autres steamers qui font les mêmes voyages. Pour plus amples informations, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St Louis, ou à AUGUSTE LAROCHE, agent,
24oct 78, Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER.
[illegible] deux fois par semaine,
POUR LA COTE ET LAFOURCHE.
Le beau bateau à vapeur et si commode pour les passagers, le MARY FOLEY, capitaine G. Dufferes,
Partira de la Nouvelle Orléans tous les Mardis, à dix heures du matin, et le Vendredi, à cinq heures de l'après midi.
Il repartira de Thibodauxville tous les Dimanches, à 6 heures du matin, et les Jeudi, à deux heures de l'après midi.
Il partira de Donaldsonville tous les Jeudis, à six heures du matin, et les Dimanches, à cinq heures du soir.
Le steamer MARY FOLEY est entièrement neuf, et a été expressément construit pour le commerce de la côte. Aucune dépense n'a été épargnée pour en faire un des bateaux les plus agréables et des plus commodes qu'il y ait. Il est pourvu d'une machine qui empêche l'explosion des bouilloires, et d'une excellente pompe à incendie.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à MM. AUGUSTIN et THIBAUT, Nouvelle Orléans, F. HICKMAN, Napoléonville,
COLLINS et RICHARD, Thibodauxville.
☞ Le prix du fret est le même que celui des autres bateaux qui font le même commerce.
4 oct [illegible]

MALLE DES ETATS-UNIS POUR BAYOU SARA PORT-HUDSON, PLAQUEMINES, DONALDSONVILLE ET LA COTE.
Le magnifique steamer LUNA, capt. C. H. Fairchild, partira de la ville tous les Dimanches et Mercredis, à 9 heures du matin, pour les ports ci-dessus. Il repartira de Bayou Sara tous les Lundis et Jeudis matin, et arrivera de bonne heure en ville le jour suivant.
Il y aura un commis sur le wharf de la Nouvelle-Orleans pour recevoir le fret du bateau tous les Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à OAKEY & HAWKINS,
60, rue Gravier
4sept MARTIN GORDON Jr,
31, rue du Camp

Voyages d'Automne et d'Hyver.
Paquebot régulier pour la Côte, Donaldsonville, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou-Sara.

Le bateau à vapeur bien connu BELLE CREOLE, capitaine F. A. Champenier, reprendra ses voyages réguliers deux fois par semaine, à compter de dimanche prochain 13 du courant. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanche et mercredi, à 9 heures du matin, précises, et du Bayou Sara tous les lundi et jeudi, à 10 heures du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN CHAMPOMIER,
8 aout Agent, 47 1/2 Vieille Levée.

PAQUEBOT REGULIER.
STEAMER BELLE ISLE.

Pour la côte, Donaldsonville, Ne[illegible], Bayou Goula, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Tunica, Williamsport, Fort Adams et les ports et habitations de la route.
Le steamer neuf et nouvellement construit BELLE ISLE, capitaine J. C. Johnson, ayant été acheté expressément pour les voyages ci-dessus, commencera ses voyages réguliers à partir de mardi 27 juin et continuera toute la saison comme suit: Départ de la Nouvelle-Orléans tous les mardis à 10 heures. Retour, départ de Fort Adams tous les jeudis à 9 heures, de Williamsport le même jour à midi et de Bayou Sara tous les vendredis matin à 11 heures. La Belle Isle a disposé ses heures de départs de manière à descendre la côte tous les samedis dans la journée. Le capitaine sollicite un mérite que les passagers qui voudront bien l'encourager à son bord, s'y trouveront aussi confortablement que dans le meilleur hôtel de la ville. La table sera pourvue des meilleurs articles du marché. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à
R. DUNBAR & Co, 66, rue Gravier.
ROMAN & KERNION, 1, Front Levée.
17jn GERARD & PERRIER, 14, rue Conti.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Paquebot régulier partant chaque [illegible] pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville et correspondant avec le bateau [illegible] Covington. Le nouveau et magnifique bateau à vapeur L'OLIVIA, capt. D. W. Goodrich, construit expressément pour la navigation du lac Pontchartrain, réunissant tous les conforts possibles désirables, fera pendant l'été les voyages ci-après, [illegible] le départ des chars de Lafayette de la rue de Pontchartrain:

Lundi après l'arrivée des chars de 1 h. après midi
Mardi	do	do	1 h.	do
Mercredi	do	do	1 h.	do
Jeudi	do	do	1 h.	do
Vendredi	do	do	1 h.	do
Samedi	do	do	1 h.	do

MADISONVILLE.
Mardi	do	do	7 h.	du matin
Mercredi	do	do	7 h.	do
Jeudi	do	do	7 h.	do
Vendredi	do	do	7 h.	do
Samedi	do	do	7 h.	do
Dimanche	do	do	5 h.	do

Pour autres informations, s'adresser à
EUG. ROCHEREAU & Co,
2juin—1m 17 & 19, rue St-Louis.

A VENDRE.—La barque ST-MARY, pouvant être employée en [illegible] et prête à mettre en mer. Pour plus amples informations, s'adresser à J. M. Amozua, chargé l'inventaire peut être vu, au No 3 rue [illegible]
CHS E. KERNIOT, [illegible]
7 oct

POUR LA HAVANE.—Le brick paquebot PSOULE, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Balance du fret [illegible] s'adresser à TROISGROS, [illegible], Vieille Levée
9 nov

POUR LA HAVANE.—Pour partir le 11 courant.—Le brick paquebot fin voilier SALVADORA, capt Evans, partira au jour indiqué ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à COSTA, No 5, Front Levée. 4nov

POUR INDIAN POINT ET PORT LAVACA (Texas).—Le beau et fin voilier goëlette LOUISE ANTOINETTE, capt. M. Giraud, ayant la moitié de son chargement engagé, partira dans quelques jours. Pour reste du fret, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Place d'Armes, ou à P. G. JANVRY, Seconde Municipalité.
2 oct—6 16 rue Bienville

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots Union.—Pour partir sous peu.—Le paquebot fin voilier INDIANA, capt. [illegible] Bennett, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou fret du même tonnage et passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la maison triangulaire, 3e Municipalité, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
8 nov 93 & 95, Magasins

POUR BOSTON.—Le navire fin voilier TIMOLEON, capitaine Freeman, partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser à
17 oct L. H. GALE, 93, rue Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier JACQUES LAFITTE, capt. A. B. Casper, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE,
27 oct 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ESPIRIDION, [illegible] partira incessamment. [illegible] de coton ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
25oct 93, Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier ANCONA, capitaine W. B. Nason, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à T. C. JENKINS,
25, rue Commune.
Ce navire prendra de la graine, du suif ou de la farine, en retenant le fret de suite. 9oct

POUR GLASGOW—La barque fine voilière EUROTAS, capt Davis, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. S'adresser à L. H. GALE,
93, Commune.
Pour passage à bord. 3 nov

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise STANDARD, capt. Ritchie, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à McDOWELL & PECK,
8nov 96, Gravier

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier HOMER, capitaine Pettis, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à L. H. GALE,
3 nov 93, rue Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier CAIRO, capt. Child, partira sous peu. S'adresser à LEVI H GALE,
3 nov 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier FANNY, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à L. H. GALE,
3 nov 93, rue Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. I. BRUTUS, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour [illegible] ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
1nov 93, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire A. I. ONEGO, capitaine Onego, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, s'adresser à
LEVI H GALE.
Pour passage, s'adresser à bord. 1nov

POUR LIVERPOOL.—La barque de 1re classe SARAH ANN, capt. Mosfield, partira sous peu. Pour fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser à
T. C. JENKINS,
2 oct 25, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier MARY WARD, capt. Little, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
27 oct 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier SOUTH CAROLINA, capitaine Owens, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et [illegible] partira sous peu. Pour balance du fret de 250 balles coton ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, [illegible] No. 12, Municipalité No. 2, ou à
SAMUEL BAXTER,
77, Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] voilier [illegible], capt. [illegible], partira sous peu [illegible]
[illegible]

POUR [illegible].—La barque [illegible]. Pour fret s'adresser à bord ou à D. LANATA,
26 sept Rue Jefferson No 9 et 10.